



30/09/2021

Fonds de droit français

GROUPAMA EQUILIBRE

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	13
5. Certification du commissaire aux comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe(s)	45
Caractéristiques de l'OPC (suite)	46

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EQUILIBRE

Part F, D - Code ISIN : FR0012395572

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

30 novembre 2020

- Mise à jour du SRRI qui passe de 4 à 5 ;
- Mise à jour des frais courants à la clôture des fonds à fin septembre 2020.

15 février 2021

Mise à jour des performances à fin décembre 2020.

10 mars 2021

Fonds profilés : catégorisation « article 6 ».

Mise à jour réglementaire Disclosures ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088).

A compter du 15 novembre 2021

- Mise à jour de l'indice Barclays qui change de nom et devient « Bloomberg » ;
- Passage de la publication de la VL de J+1 à J+2 jours ouvrés ;
- Mise à jour des frais courants dans les DIC1 à la clôture des fonds à fin septembre 2021.
- Modification du cut off qui passe de 11h00 à 9h30.

3. RAPPORT DE GESTION

EQUITIES						
Price index except *	from		30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to		30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
Ccy	Last		1 mois	3 mois	2020	YtD
GLOBAL						
MSCI World AC Free (Loc)	0	825	25,55%	-1,48%	12,32%	11,60%
MSCI World AC Free	USD	710	25,54%	-2,09%	14,34%	9,79%
DEVELOPPED MARKETS						
MSCI World Dev. (Loc)	0	2 282	27,23%	-0,76%	11,67%	13,56%
MSCI World Dev.	USD	3 007	27,01%	-1,30%	14,06%	11,77%
S&P 500	USD	4 308	28,09%	-1,03%	16,26%	14,68%
Russell 2000	USD	2 204	46,21%	-4,40%	18,36%	11,62%
Nasdaq 100	USD	14 690	28,65%	-0,26%	47,58%	13,98%
S&P/TSX 60	CAD	1 203	24,41%	-0,75%	1,96%	16,29%
DJ Stoxx 600	EUR	455	25,95%	-0,44%	-4,04%	13,98%
DJ EuroStoxx 50	EUR	4 048	26,76%	-0,89%	-5,14%	13,95%
DAX*	EUR	15 261	19,59%	-2,49%	3,55%	11,24%
CAC 40	EUR	6 520	35,74%	-0,50%	-7,14%	17,45%
S&P/MIB	EUR	25 684	35,07%	1,59%	-5,42%	15,52%
IBEX	EUR	8 796	30,96%	-1,25%	-15,45%	8,95%
FTSE 100	GBP	7 086	20,80%	-0,52%	-14,34%	9,69%
TOPIX	JPY	2 030	24,90%	3,77%	4,84%	12,49%
NIKKEI 225	JPY	29 453	27,03%	2,33%	16,01%	7,32%
EMERGING MARKETS						
MSCI Daily TR Net Emergi	USD	616	18,20%	-6,81%	18,31%	-1,25%
MSCI BRIC	USD	361	5,68%	-10,27%	15,42%	-8,12%
MSCI EM Asia	USD	725	13,93%	-7,96%	28,38%	-4,15%
KOSPI 200	KRW	401	29,69%	-7,96%	32,52%	3,09%
TWSE	TWD	16 935	35,31%	-4,38%	22,80%	14,95%
HS China Enterprise	HKD	8 726	-7,14%	-16,22%	-3,85%	-18,74%
S&P/CNX NIFTY	USD	237	55,21%	12,47%	12,02%	23,98%
MSCI Latin America	USD	2 228	21,89%	-14,88%	-15,97%	-9,11%
BOVESPA	BRL	110 979	17,31%	-13,04%	2,92%	-6,75%
MEXBOL	MXN	51 386	37,18%	2,31%	1,21%	16,61%
MSCI EMEA	USD	284	36,09%	3,00%	-9,83%	17,67%
RTS	RUB	26 524	39,91%	6,68%	3,97%	22,51%
FTSE/JSE TOP 40	ZAR	57 863	15,63%	-4,03%	7,01%	6,41%
ISTANBUL SE 100	TRY	1 406	22,80%	2,16%	29,06%	-4,76%
CONVERTIBLES						
Convertibles Globales	USD	444	22,99%	-1,82%	38,78%	3,63%
Convertibles US	EUR	707	28,12%	-1,19%	50,27%	5,30%
Convertibles Europe	USD	260	10,86%	-1,25%	5,54%	3,54%
Convertibles Asie	USD	233	14,34%	-3,23%	16,31%	3,47%

EQUITY SIZE, STYLE & SECTOR PERFORMANCE							
<i>Price index except *</i>	Ccy	Last	from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
			to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
				1 mois	3 mois	YtD	YtD
US							
S&P 1500 Comp.	USD	985		29,47%	-1,16%	15,81%	14,79%
S&P 500	USD	4 308		28,09%	-1,03%	16,26%	14,68%
S&P 400 Mid	USD	2 641		41,87%	-2,55%	11,81%	14,48%
S&P 600 Small	USD	1 332		55,70%	-2,77%	9,57%	19,01%
Russell 1000 Growth	USD	2 759		26,34%	-0,43%	37,12%	13,65%
Russell 1000 Value	USD	1 544		32,23%	-2,12%	0,15%	14,41%
S&P Energy	USD	396		74,02%	-4,27%	-37,31%	38,35%
S&P Materials	USD	497		24,16%	-4,55%	18,11%	8,98%
S&P Industrials	USD	827		27,07%	-5,31%	9,01%	10,31%
S&P Technology	USD	2 624		27,71%	-0,36%	42,21%	14,51%
S&P Cons.Discretionary	USD	1 430		18,38%	-1,64%	32,07%	9,76%
S&P Cons.Staples	USD	715		8,41%	-1,00%	7,63%	2,62%
S&P Health Care	USD	1 484		20,55%	-0,76%	11,43%	12,08%
S&P Telecom	USD	268		37,11%	-0,41%	22,18%	20,78%
S&P Utilities	USD	325		7,53%	-0,28%	-2,83%	1,73%
S&P Finance	USD	625		56,04%	1,71%	-4,10%	27,36%
EUROPE							
DJ STOXX Large 200	EUR	450		24,54%	-0,47%	-5,18%	13,96%
DJ STOXX Mid 200	EUR	568		30,25%	-0,73%	-1,09%	12,88%
DJ STOXX Small 200	EUR	385		32,93%	0,50%	3,20%	16,48%
DJ STOXX Growth	EUR	3 113		25,31%	0,74%	5,71%	16,85%
DJ STOXX Value	EUR	1 370		34,32%	-0,59%	-12,31%	14,17%
MSCI Europe Energy	EUR	98		61,45%	8,93%	-37,16%	28,03%
MSCI Europe Materials	EUR	279		24,17%	-4,79%	6,25%	9,96%
MSCI Europe Industrials	EUR	278		32,15%	0,80%	2,35%	17,65%
MSCI Europe Technology	EUR	155		36,88%	5,05%	13,70%	27,19%
MSCI Europe Cons.Disc.	EUR	181		34,68%	-5,85%	5,56%	13,19%
MSCI Europe Cons.Staples	EUR	240		8,02%	-3,02%	-5,77%	7,02%
MSCI Europe Health Care	EUR	204		10,76%	1,01%	-3,82%	13,16%
MSCI Europe Telecom	EUR	46		22,38%	-2,17%	-15,98%	11,20%
MSCI Europe Utilities	EUR	109		3,86%	-4,75%	8,87%	-6,46%
MSCI Europe Financial	EUR	54		45,53%	2,97%	-17,18%	18,58%
MSCI Europe Bank	EUR	39		70,12%	5,17%	-28,03%	29,77%
MSCI Europe Insurance	EUR	70		29,51%	2,44%	-12,72%	8,68%
JAPAN							
TOPIX Large 100	JPY	1 330		28,91%	4,03%	6,06%	13,43%
TOPIX Mid 400	JPY	2 216		19,61%	2,88%	4,67%	10,28%
TOPIX Small	JPY	2 456		17,25%	4,96%	-2,18%	13,54%

BONDS						
		from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
		to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
		Last	1 mois	3 mois	2020	YtD
RETURNS						
U.S. Treasury	USD	2 496	-3,3%	-0,1%	8,0%	-2,5%
Treasury	EUR	278	-1,7%	-0,2%	5,0%	-2,9%
BarCap US Aggregate	USD	2 355	-0,90%	-0,08%	7,51%	-1,55%
BarCap Euro Aggregate	EUR	269	-1,06%	-0,22%	4,05%	-2,29%
BarCap US Agg. Corporate	USD	3 516	1,74%	-0,16%	9,89%	-1,27%
BarCap Euro-Agg Corporate	EUR	265	1,66%	-0,04%	2,77%	-0,31%
BarCap US Corp. High Yield	USD	2 444	11,28%	0,69%	7,11%	4,53%
BarCap Pan-Europe Corp. HY	EUR	360	9,04%	0,59%	2,29%	3,69%
J.P. Morgan EMBI Global Total	USD	919	3,88%	-0,52%	5,88%	-1,53%
J.P. Morgan GBI-EM Global Comp	USD	373	5,76%	-1,16%	1,32%	-3,14%
#N/A Invalid Security	USD	0	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
YIELDS & SPREADS						
US 10 year (%)	USD	1,49	80	6	-100	57
US 2 year (%)	USD	0,28	15	4	-145	15
US 5 year (%)	USD	0,96	69	11	-133	60
US 30 year (%)	USD	2,04	59	0	-74	40
Germany 10 year (%)	EUR	-0,20	32	4	-38	37
Germany 2 year (%)	EUR	-0,69	1	-2	-10	1
Germany 30 year (%)	EUR	0,28	37	0	-51	43
France 10 year (%)	EUR	0,16	40	6	-46	49
Japan 10 year (%)	JPY	0,07	6	3	3	5
UK 10 year (%)	GBP	1,02	79	32	-63	83
Italie 10 year (%)	EUR	0,86	-1	9	-87	32
Espagne 10 year (%)	EUR	0,46	21	9	-42	41
Barclays World Govt IL All Mat	USD	417,31	3,88%	1,83%	9,33%	2,16%
Barclays US Govt IL All Mat	USD	370,58	5,08%	1,44%	11,54%	3,39%
Barclays France Govt EMU HICP-Link	EUR	258,30	6,12%	2,54%	2,94%	3,42%
BEIL 1T	EUR	242,64	7,82%	2,49%	3,06%	4,59%
BarCap US Corp. Spread (bp)	USD	84	-52	2	3	-12
BarCap Euro Corp. Spread (bp)	EUR	84	-35	1	-1	-8
BarCap US HY Spread (bp)	USD	289	-228	22	24	-71
BarCap Pan-Europe HY Spread (bp)	EUR	300	-171	6	54	-58
J.P. Morgan EMBI Global Spread	USD	324	-74	8	46	1
US Breakeven 10 Year	USD	2,38	0,74	0,03	0,20	0,39

CURRENCY & CASH					
	from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
	Last	1 mois	3 mois	2020	YtD
CURRENCY vs USD					
EUR	1,158	-1,20%	-2,40%	8,94%	-5,21%
JPY	111,3	▲-5,22%	▲-0,22%	▲5,19%	▲-7,22%
GBP	1,347	4,29%	-2,53%	3,12%	-1,43%
CHF	0,932	-1,16%	-1,16%	9,20%	-4,99%
SEK	8,76	2,23%	-2,50%	13,83%	-6,10%
NOK	8,75	6,67%	-1,75%	2,41%	-1,94%
CAD	1,268	5,04%	-2,82%	2,08%	0,35%
AUD	0,723	0,91%	-3,97%	9,59%	-6,07%
NZD	0,690	4,26%	-1,81%	6,59%	-3,97%
MXN	20,6	7,14%	-4,21%	-4,96%	-3,52%
BRL	5,44	3,06%	-7,04%	-22,47%	-4,49%
ZAR	15,07	11,15%	-5,42%	-4,73%	-2,48%
RUB	72,8	6,71%	0,70%	-16,70%	2,28%
TRY	8,89	-13,24%	-2,26%	-20,02%	-16,34%
CNY	6,44	5,37%	0,44%	6,68%	1,28%
HKD	7,79	-0,47%	-0,26%	0,49%	-0,43%
KRW	1 184	-1,21%	-4,14%	6,43%	-8,24%
INR	74,2	-0,64%	0,69%	-2,31%	-1,58%
EUR CCY Harvest Bal	259	9,14%	-1,31%	-5,06%	4,07%
CENTRAL BANK RATES					
Fed Fund Target Rate	0,25	0	0	-150	0
ECB Refi Rate	0,00	0	0	0	0
BoJ O/N Call Rate	0,10	0	0	0	0
BoE Base Rate	0,10	0	0	-65	0
BoC O/N Lending Rate	0,25	0	0	-150	0
RBA Cash Rate Target	3,25	0	0	0	0
RBNZ Official Cash Rate	0,25	0	0	-75	0
SNB Libor Target	-0,75	0	0	0	0
RiksBank Repo Rate	0,00	0	0	0	0
Norges Bank Effective Deposit Rate	0,25	25	25	-150	25

COMMODITY & OTHERS					
	from	30/09/20	02/07/21	31/12/19	31/12/20
	to	30/09/21	30/09/21	31/12/20	30/09/21
	Last	1 mois	3 mois	2020	YtD
COMMODITY					
DJ-UBS Commodity	101	42,21%	6,09%	-3,50%	29,09%
DJ-UBS Energy	76	78,80%	18,65%	-42,72%	74,93%
WTI CRUDE OIL	75	86,55%	-0,17%	-20,54%	54,64%
DJ-UBS Industrial Metals	340	37,11%	1,89%	16,33%	20,01%
DJ-UBS Precious Metals	448	-7,83%	-5,30%	25,60%	-10,00%
GOLD	1 757	-6,83%	-1,70%	25,12%	-7,45%
DJ-UBS Agriculture	122	44,67%	0,00%	16,48%	19,20%
OTHERS					
VIX	23,1	-3,23	8,07	8,97	0,39
VSTOXX	23,2	-2,82	6,67	9,41	-0,13
Volatility Currency G7	6,0	-2,07	0,07	1,32	-1,08
Volatility EM Currency	8,8	-3,00	0,18	4,14	-1,95

Au dernier trimestre de 2020, les marchés poursuivent le rebond entamé en avril suite à la crise du COVID et sous l'impulsion d'un soutien massif et coordonné de la part des banques centrales et des différents gouvernements. La situation sanitaire n'est pour autant pas réglée et les craintes d'une résurgence épidémique (deuxième vague) sont de plus en plus présentes dans les esprits. Du point de vue géopolitique, l'actualité est dominée par la perspective de l'élection présidentielle aux US et ainsi que par les incertitudes entourant la possibilité d'un accord régissant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (BREXIT). Le point focal pour l'économie, les marchés et les populations intervient au mois de novembre. En début de mois, la compagnie pharmaceutique PFIZER annonce le développement d'un nouveau vaccin. Cette annonce a entrouvert la possibilité d'une sortie de crise sanitaire, d'une réouverture progressive des économies et pose les bases d'une reprise cyclique généralisée. Plus tard dans le mois, la victoire de Joe Biden aux élections américaines sonne le glas de la présidence précédente et ouvre la voie à une nouvelle donne internationale, notamment sur les questions du climat et du multilatéralisme. Du point de vue économique, cette victoire marque la perspective d'un plan massif de soutien à l'économie – et donc aux marchés -. Ces derniers ne s'y sont pas trompés et il s'en est suivi un appétit nouveau pour les actifs les plus sensibles au cycle économique et plus à même de bénéficier pleinement de la nouvelle donne économique et sanitaire.

Les bonnes tendances de 2020, se poursuivent au premier 2021 et ce d'autant plus que la situation sanitaire est en amélioration aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents. Les campagnes de vaccination s'accroissent même si l'apparition de nouveaux variants suscite quelques inquiétudes. Les indicateurs de cycle sont au vert, les publications macroéconomiques surprennent positivement et les saisons de résultats des entreprises apportent leurs lots de bonnes surprises et soutiennent les marchés d'actions. Les segments sensibles au cycle surperforment les segments défensifs, le style « value » surperforme le style « growth » et les small caps surperforment les large caps. Du côté des marchés du crédit, l'activité des banques centrales conduit à une contraction continue des spreads de crédit. Les premières craintes sur l'inflation apparaissent du fait notamment de la forte hausse des matières premières et des goulets d'étranglement sur différentes chaînes de valeurs industrielles.

Au deuxième trimestre 2021, les marchés d'actions développés retrouvent leurs niveaux d'avant crise et les niveaux de valorisations posent question. Fort heureusement la dynamique bénéficiaire reste solide. L'écart se creuse avec les marchés émergents qui sont pénalisés par un moindre accès à la vaccination et par le ralentissement en Chine. La résurgence des pressions inflationnistes pousse par ailleurs certaines banques centrales (Brésil, Argentine, Russie, Turquie) à resserrer les conditions monétaires. Du côté obligataire, le positionnement des investisseurs prend acte également de la forte amélioration de la conjoncture économique. La normalisation des rendements souverains se poursuit de façon logique et sans excès (hausse des taux longs), les primes de risque de crédit retrouvent des niveaux d'avant crise et les bonnes publications du premier trimestre continuent d'alimenter l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués.

Au troisième trimestre 2021, la croissance économique ralentit aux US dans un contexte où l'inflation continue d'accroître. Les banques centrales montent au créneau et défendent la thèse d'une inflation transitoire résultant principalement d'un choc de demande lié à la réouverture des économies suite aux nombreux confinements. Les taux longs se détendent, le leadership de style tourne à l'avantage des valeurs de croissance mais le directionnel des marchés d'actions reste globalement porteur. Les bénéfices des entreprises restent solides, les publications de bénéfices continuent de surprendre positivement et les niveaux de valorisation se détendent quelque peu.

Tout au long de la période sous revue nous aurons maintenu un positionnement moyen pro-risque caractérisé par une surrexposition sur les marchés actions avec une exposition qui a été maintenue à 60%. Du côté obligataire, nous avons surpondéré le crédit (dettes d'entreprises) au détriment des obligations souveraines gérées de manière à toujours maintenir une sensibilité obligataire en ligne par rapport à celle du benchmark.

Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de GR EQUILIBRE (part N) s'établit à 11.82% contre 12.79% pour l'indice de référence.

Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de GR EQUILIBRE (part GDM) s'établit à 12.95% contre 12.79% pour l'indice de référence.

Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de GR EQUILIBRE (part R) s'établit à 12.80% contre 12.79% pour l'indice de référence.

Sur la période 30/09/2020 au 30/09/2021, la performance de GR EQUILIBRE (part F) s'établit à 12.32% contre 12.79% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
iShares III PLC - iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF	279 274 680,66	39 506 777,12
ISHARES BC EURO TREAS BOND	228 305 716,94	26 615 409,25
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS		239 406 816,36
BLACKROCK GI EURO AGGREGATE BOND INDEX N7	83 271 606,89	70 607 039,72
SOURCE S&P 500 UCITS ETF		129 779 818,87
ISHR NRTH AMER IDX-D ACC EUR	21 427 780,28	56 376 960,24
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE - IE	38 690 473,25	37 521 924,15
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF ICC	37 033 077,94	6 613 827,28
AM IND MSCI PACIF EX JAP UCI ETF DR	7 159 371,64	36 133 254,99
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	24 600 330,10	11 968 011,28

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - Prêts de titres :
 - Emprunt de titres :
 - Prises en pensions :
 - Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 665 138 773,11
 - Change à terme : 499 377 156,99
 - Future : 165 761 616,12
 - Options :
 - Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	HSBC FRANCE EX CCF NATIXIS

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	 170 000,00 170 000,00
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 442 138 271,60 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

I.2. Composition de la rémunération

I.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019</i>	<i>6 459 435 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3^e tiers)</i>	<i>236 432 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2^e tiers)</i>	<i>210 087 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1^{er} tiers)</i>	<i>226 975 euros</i>

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)</i>	<i>7 822 602 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 004 180 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA EQUILIBRE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA EQUILIBRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA EQUILIBRE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2021 en EUR

ACTIF

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 595 709 327,50	1 351 898 227,31
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 590 361 404,85	1 349 448 189,17
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 590 361 404,85	1 349 448 189,17
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	5 347 922,65	2 450 038,14
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 347 922,65	2 450 038,14
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	539 635 538,16	19 735 218,96
Opérations de change à terme de devises	499 377 156,99	
Autres	40 258 381,17	19 735 218,96
COMPTES FINANCIERS	291 402,41	1 525 317,95
Liquidités	291 402,41	1 525 317,95
TOTAL DE L'ACTIF	2 135 636 268,07	1 373 158 764,22

PASSIF

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 577 506 977,41	1 367 809 521,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	2 269 214,29	5 218 174,20
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	47 366 497,69	-7 550 430,27
Résultat de l'exercice (a,b)	-16 456 201,66	-10 251 727,95
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 610 686 487,73	1 355 225 537,16
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	5 346 736,27	2 448 865,16
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	5 346 736,27	2 448 865,16
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 346 736,27	2 448 865,16
Autres opérations		
DETTES	5 16 082 603,63	2 176 709,55
Opérations de change à terme de devises	505 415 263,58	
Autres	10 667 340,05	2 176 709,55
COMPTES FINANCIERS	3 520 440,44	13 307 652,35
Concours bancaires courants	3 520 440,44	13 307 652,35
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	2 135 636 268,07	1 373 158 764,22

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN I 220		110 296 640,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
TY CBOT YST I 1220		12 731 713,43
SP 500 MINI 1220		108 193 578,65
SP 500 MINI 1221	165 761 616,12	
NQ USA NASDAQ 1220		42 023 894,60
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 127,43	45 030,19
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	1 537 420,61	5 586 663,57
TOTAL (1)	1 547 548,04	5 631 693,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	138 129,05	209 237,27
Autres charges financières		
TOTAL (2)	138 129,05	209 237,27
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 409 418,99	5 422 456,49
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	17 076 217,78	15 571 824,26
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-15 666 798,79	-10 149 367,77
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-789 402,87	-102 360,18
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-16 456 201,66	-10 251 727,95

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

▮ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - ▮ sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - ▮ en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

► **Opérations de gré à gré**

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

► **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

► **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**

► Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

► Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'investisseur (DICI).

Parts N, GDM, N et R :

Catégorie de part	Frais de gestion, frais indirects et commissions de surperformance				Commissions de mouvement		
	Assiette	Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance	assiette	Commission perçue par le dépositaire	Commission perçue par la Société de Gestion
Part F	Actif net	Taux maximum : 0,90%	Taux maximum : 0,25% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot
Part GDM	Actif net	Taux maximum : 0,65%	Taux maximum : 0,25% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot
Part M	Actif net	Taux maximum : 0,80%	Taux maximum : 0,25% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot
Part N	Actif net	Taux maximum : 1,35%	Taux maximum : 0,25% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot
Part R	Actif net	Taux maximum : 0,90%	Taux maximum : 0,25% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,05% Future et options : max 2 euros par lot

* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient à l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA EQUILIBRE F	Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EQUILIBRE N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EQUILIBRE R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 355 225 537,16	1 342 363 327,63
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	377 381 931,81	229 569 384,63
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-286 595 853,70	-173 204 830,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	45 317 138,76	46 692 707,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 865 159,97	-10 546 879,52
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	55 131 382,40	91 376 716,65
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-37 428 039,36	-132 454 090,81
Frais de transactions	-184 296,62	-143 170,25
Différences de change	-13 260 092,55	-6 917 196,31
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	142 427 513,00	-25 647 602,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	238 923 011,62	96 495 498,62
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-96 495 498,62	-122 143 100,93
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-7 796 774,41	4 286 538,14
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 346 736,27	2 450 038,14
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 450 038,14	1 836 500,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-15 666 798,79	-10 149 367,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 610 686 487,73	1 355 225 537,16

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	165 761 616,12	10,29
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	165 761 616,12	10,29

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							291 402,41	0,02
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 520 440,44	0,22
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	291 402,41	0,02								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 520 440,44	0,22								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	61 619 727,09	3,83	16 592 283,87	1,03				
Opérations temporaires sur titres								
Créances	25 259 769,64	1,57	272 192,45	0,02				
Comptes financiers			28 913,74		65 395,71		27 092,96	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	489 235 946,33	30,37						
Comptes financiers	2 471 717,56	0,15						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	165 761 616,12	10,29						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	16 388 808,86
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	482 988 348,13
	Ventes à règlement différé	1 879 263,64
	Souscriptions à recevoir	24 324 364,91
	Rétrocession de frais de gestion	33 791,84
	Dépôts de garantie en espèces	8 870 960,78
	Collatéraux	5 150 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		539 635 538,16
DETTES		
	Vente à terme de devise	489 235 946,33
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	16 179 317,25
	Achats à règlement différé	8 430 808,07
	Rachats à payer	332 462,71
	Frais de gestion fixe	1 734 069,27
	Collatéraux	170 000,00
TOTAL DES DETTES		516 082 603,63
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		23 552 934,53

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA EQUILIBRE F		
Parts souscrites durant l'exercice	1 653 213,161600	211 047 005,71
Parts rachetées durant l'exercice	-1 562 890,372800	-199 695 214,60
Solde net des souscriptions/rachats	90 322,788800	11 351 791,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 726 155,492900	
Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM		
Parts souscrites durant l'exercice	7 717,655	6 038 834,82
Parts rachetées durant l'exercice	-7 810,750	-6 107 390,28
Solde net des souscriptions/rachats	-93,095	-68 555,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 359,354	
Part GROUPAMA EQUILIBRE N		
Parts souscrites durant l'exercice	749 383,780700	160 296 091,28
Parts rachetées durant l'exercice	-381 671,134400	-80 793 248,82
Solde net des souscriptions/rachats	367 712,646300	79 502 842,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 449 063,764700	
Part GROUPAMA EQUILIBRE R		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA EQUILIBRE F Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA EQUILIBRE N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA EQUILIBRE R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Part GROUPAMA EQUILIBRE F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 301 135,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	100 644,85
Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	52 319,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	2 564,83
Part GROUPAMA EQUILIBRE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 982 103,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	156 132,35
Part GROUPAMA EQUILIBRE R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,49
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	0,02

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			442 138 271,60
	FR0010891432	AMERI-GAN O	101 569 498,15
	LU1897556608	G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	20 861 840,85
	FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISES IC	2 986 440,88
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR O	66 851 333,53
	FR0010890889	GROUPAMA ETAT EURO O	26 816 221,27
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	31 355 831,95
	FR0010892133	GROUPAMA JAPON STOCK O	16 912 275,49
	FR0013283496	GROUPAMA OBLIG EURO O	113 165 102,39
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	61 619 727,09
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			442 138 271,60

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-16 456 201,66	-10 251 727,95
Total	-16 456 201,66	-10 251 727,95

	30/09/2021	30/09/2020
Part GROUPAMA EQUILIBRE F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-4 724 156,69	-2 689 807,32
Total	-4 724 156,69	-2 689 807,32

	30/09/2021	30/09/2020
Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-35 594,26	6 884,93
Total	-35 594,26	6 884,93

	30/09/2021	30/09/2020
Part GROUPAMA EQUILIBRE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-11 696 450,31	-7 568 805,29
Total	-11 696 450,31	-7 568 805,29

	30/09/2021	30/09/2020
Part GROUPAMA EQUILIBRE R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-0,40	-0,27
Total	-0,40	-0,27

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	2 269 214,29	5 218 174,20
Plus et moins-values nettes de l'exercice	47 366 497,69	-7 550 430,27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	49 635 711,98	-2 332 256,07

	30/09/2021	30/09/2020
Part GROUPAMA EQUILIBRE F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	20 480 610,28	2 225 846,77
Capitalisation		
Total	20 480 610,28	2 225 846,77

	30/09/2021	30/09/2020
Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	454 359,18	-74 960,74
Total	454 359,18	-74 960,74

	30/09/2021	30/09/2020
Part GROUPAMA EQUILIBRE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	28 700 739,14	-4 483 141,54
Total	28 700 739,14	-4 483 141,54

	30/09/2021	30/09/2020
Part GROUPAMA EQUILIBRE R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3,38	-0,56
Total	3,38	-0,56

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	900 721 101,54	1 187 787 945,09	1 342 363 327,63	1 355 225 537,16	1 610 686 487,73
Part GROUPAMA EQUILIBRE F en EUR					
Actif net	396 150 451,80	486 256 357,13	545 761 095,03	541 512 052,16	620 111 583,46
Nombre de titres	3 600 374,342000	4 190 763,847800	4 560 317,046800	4 635 832,704100	4 726 155,492900
Valeur liquidative unitaire	110,03	116,03	119,67	116,81	131,20
+/- values nettes unitaire non distribuées			1,12	0,48	4,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,73	-1,48			
Distribution unitaire sur résultat	0,30				
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,29	-0,78	-0,58	-0,99
Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM en EUR					
Actif net	15 294 699,91	15 147 361,05	14 100 743,45	13 805 722,06	15 514 317,61
Nombre de titres	22 120,854	20 607,804	18 496,878	18 452,449	18 359,354
Valeur liquidative unitaire	691,41	735,03	762,33	748,17	845,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	42,26	-9,44	7,22	-4,06	24,74
Capitalisation unitaire sur résultat	5,51	2,07	-1,01	0,37	-1,93
Part GROUPAMA EQUILIBRE N en EUR					
Actif net	489 275 949,83	686 323 772,30	782 439 088,10	799 907 661,21	975 060 471,91
Nombre de titres	2 621 454,255000	3 493 675,102400	3 879 118,358400	4 081 351,118400	4 449 063,764700
Valeur liquidative unitaire	186,64	196,44	201,70	195,99	219,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,43	-2,52	1,88	-1,09	6,45
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,30	-1,36	-2,19	-1,85	-2,62

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Part GROUPAMA EQUILIBRE R en EUR					
Actif net		60 454,61	62 401,05	101,73	114,75
Nombre de titres		600,0000	600,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire		100,75	104,00	101,73	114,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,02	0,97	-0,56	3,38
Capitalisation unitaire sur résultat		0,13	-0,61	-0,27	-0,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
CANADA				
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	CAD	111 463	16 592 283,87	1,03
TOTAL CANADA			16 592 283,87	1,03
FRANCE				
AMERI-GAN O	EUR	2 360,14	101 569 498,15	6,30
GROUPAMA ENTREPRISES IC	EUR	1 324	2 986 440,88	0,19
GROUPAMA ETAT EURO ISR O	EUR	6 294,005	66 851 333,53	4,15
GROUPAMA ETAT EURO O	EUR	1 743,98	26 816 221,27	1,66
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	2 050,996	31 355 831,95	1,95
GROUPAMA JAPON STOCK O	EUR	747,644	16 912 275,49	1,05
GROUPAMA OBLIG EURO O	EUR	10 344,216	113 165 102,39	7,03
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	3 925,845	61 619 727,09	3,83
TOTAL FRANCE			421 276 430,75	26,16
IRLANDE				
ISHARES BC EURO TREAS BOND	EUR	1 511 883	198 523 542,47	12,33
iShares III PLC - iShares EUR Aggregate Bond UCITS ETF	EUR	1 955 536	247 622 679,30	15,37
TOTAL IRLANDE			446 146 221,77	27,70
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO AGG CORPOR-IE	EUR	68 789,064	81 518 480,29	5,07
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI UCITS ETF DR E	EUR	545 991	27 313 199,78	1,69
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE - IE	EUR	60 530,123	142 139 256,03	8,82
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN - IE	EUR	438,852	52 951 180,16	3,28
AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA - IE	EUR	30 477,922	159 542 168,73	9,90
BLACKROCK GI EURO AGGREGATE BOND INDEX N7	EUR	454 269,7	51 704 977,25	3,21
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	EUR	13 180,589	20 861 840,85	1,30
ISHR NRTH AMER IDX-D ACC EUR	EUR	6 417 638,01	139 243 491,90	8,65
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF ICC	EUR	501 780	31 071 873,47	1,93
TOTAL LUXEMBOURG			706 346 468,46	43,85
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 590 361 404,85	98,74
TOTAL Organismes de placement collectif			1 590 361 404,85	98,74
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
SP 500 MINI I22I	USD	894	-5 346 736,27	-0,33
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-5 346 736,27	-0,33
TOTAL Engagements à terme fermes			-5 346 736,27	-0,33
TOTAL Instrument financier à terme			-5 346 736,27	-0,33
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	6 197 974,96	5 347 922,65	0,33
TOTAL Appel de marge			5 347 922,65	0,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			539 635 538,16	33,50
Dettes			-516 082 603,63	-32,04
Comptes financiers			-3 229 038,03	-0,20
Actif net			1 610 686 487,73	100,00

Part GROUPAMA EQUILIBRE F	EUR	4 726 155,492900	131,20
Part GROUPAMA EQUILIBRE N	EUR	4 449 063,764700	219,16
Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM	EUR	18 359,354	845,03
Part GROUPAMA EQUILIBRE R	EUR	1,0000	114,75

7. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EQUILIBRE

Part M, C - Code ISIN : FR0013321239

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EQUILIBRE

Part R, C - Code ISIN : FR0013321221

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EQUILIBRE

Part N, C - Code ISIN : FR0010013961

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA EQUILIBRE

Part GDM, C - Code ISIN : FR0011536655

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : 50% MSCI World couvert en Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active.

Le gérant définit l'allocation tactique du FCP (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

Le FCP GROUPAMA EQUILIBRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 20% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

Le FCP est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

Le FCP peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du FCP.

La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net.

Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

Il pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, de crédit, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 5, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.